



**BUY  
WAY**

**GUIDE DE  
L'UTILISATEUR  
BUY WAY LINE**

<sup>(1)</sup> Exemple représentatif : **OUVERTURE DE CRÉDIT À DURÉE INDÉTERMINÉE** sans carte pour un montant total de 8.000,00 EUR, le **TAUX ANNUEL EFFECTIF GLOBAL** sera de **13%** (taux débiteur annuel actuariel **VARIABLE 13%**).

Ouverture de crédit sans carte Buy Way Line. Sous réserve d'acceptation par BUY WAY PERSONAL FINANCE SA, prêteur (BCE 0400 282 277 – RPM Bruxelles – FSMA 019542a – IBAN BE03 3101 2966 9484 – Boulevard Baudouin 29 bte 2, 1000 Bruxelles).

<sup>(2)</sup> Sous réserve du bon déroulement de votre dossier et d'un montant disponible suffisant.

<sup>(3)</sup> Sous réserve du respect de la mensualité minimum contractuelle et de l'obligation légale du zéro tage.

<sup>(4)</sup> L'assurance « Full Cover » est un contrat d'assurances collectif qui a été conclu pour vous auprès de la Compagnie CARDIF Assurance Vie SA : société de droit français – Siège social : 1, Bd Haussmann à F-75009 PARIS – autorisée en Belgique via sa succursale : Rue Montagne du Parc 8/bte 2 à 1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – BCE 0435 018 274 – entreprise d'assurance agréée en Belgique par la Banque Nationale de Belgique sous le n° de code 979 pour les garanties décès, incapacité de travail et invalidité permanente et CARDIF Assurances Risques Divers SA – Société de droit français – siège social : 1, Bd Haussmann à F-75009 PARIS – autorisée en Belgique via sa succursale, Rue Montagne du Parc 8/bte 2 à 1000 Bruxelles – BCE 0435 025 994 – RPM Bruxelles – entreprise d'assurance agréée en Belgique par la Banque Nationale de Belgique sous le n° de code 978 (A.R. 06/02/1989 – M.B. 18/02/1989) pour la garantie perte d'emploi involontaire. Document publicitaire. Ne constitue pas un engagement contractuel. Le droit belge est applicable. Durée : l'assurance prend effet à la date de signature du certificat d'adhésion (ou accord téléphonique), sous réserve du paiement de la prime. L'adhésion est ensuite renouvelée mensuellement par le paiement de la prime. Gestion des plaintes, Rue Montagne du Parc 8/bte 2 à 1000 Bruxelles, gestiondesplaintes@cardif.be, +32 2 528 00 03. L'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, info@ombudsman-insurance.be. Buy Way est une dénomination commerciale de BUY WAY PERSONAL FINANCE SA, société anonyme dont le siège est établi à B-1000 Bruxelles, Boulevard Baudouin 29 bte 2, BCE 0400 282 277 – RPM Bruxelles, et agréée sous le n° FSMA 019542A, agissant en qualité d'agent d'assurances lié des assureurs CARDIF Assurance Vie SA et CARDIF Assurances Risques Divers SA. Gestion des plaintes, Boulevard Baudouin 29 bte 2 à 1000 Bruxelles, claims@buyway.be.

<sup>(5)</sup> Liste exemplative et non exhaustive, nous vous invitons à consulter la fiche d'information et les conditions générales sur buyway.be pour plus d'informations. En aucun cas, cette liste ne se substitue aux conditions générales.

Annoncesur / Editeur responsable : BUY WAY PERSONAL FINANCE SA.

---

### Protection des données

Buy Way a adapté ses conditions générales suite à l'entrée en vigueur du règlement n° 2016/679 dit le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Vous pouvez consulter notre charte pour la protection de la vie privée ainsi que les conditions générales sur le site internet de Buy Way :

<https://www.buyway.be/fr/informations-legales>.

# Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

# TABLE DES MATIÈRES

- 4 Qu'est ce que la Buy Way Line ?
- 6 Mon remboursement
- 8 Mon relevé mensuel
- 12 Mon assurance
- 14 Le zéro tage, c'est quoi ?
- 16 Mon application Buy Way Mobile
- 18 Graine de vie

# QU'EST-CE QUE LA BUY WAY LINE?<sup>(1)(2)</sup>

**C'est une ouverture de crédit sans carte, qui vous permet :**

- ▶ D'emprunter de 1.250,00 € à 15.000,00 €.
- ▶ De disposer de votre argent dans les deux jours ouvrables après votre demande.
- ▶ De suivre le détail de vos remboursements à l'aide du relevé mensuel détaillé.
- ▶ De réutiliser votre ligne de crédit et de rembourser par mensualités<sup>(3)</sup>.



## Comment utiliser votre Buy Way Line ?<sup>(2)</sup>

Vous pouvez l'utiliser en réalisant un versement du montant dont vous avez besoin sur votre compte bancaire. Le montant sera disponible sur votre compte dans les deux jours ouvrables suivant votre demande.

Pour ce faire, différents canaux sont à votre disposition :



**Buy Way Mobile (iOS & Android)**  
> Versement.



**buyway.be**  
> Versement d'argent.  
> Espace client.



**02 320 25 96**  
Accessible du lundi au  
vendredi, de 8h30 à 17h00  
(sauf jours fériés).

# MON REMBOURSEMENT

## 1. Combien rembourser ?

Dès que vous commencez à utiliser votre ouverture de crédit, et peu importe le nombre et le montant de vos dépenses, vous remboursez tous les mois une mensualité minimum<sup>(3)</sup> en fonction de votre total dû.

Votre mensualité comprend le remboursement du capital, des intérêts et des frais.

## 2. Comment rembourser ?

Deux options s'offrent à vous :

- ▶ **Automatiquement :** par domiciliation sur votre compte bancaire au début de chaque mois. Vous n'avez donc à vous soucier de rien. Si ce n'est l'approvisionnement de votre compte bancaire.
- ▶ **Par virement :** le montant, la date du paiement et les coordonnées bancaires sont repris sur votre relevé mensuel.

## 3. Rembourser plus rapidement ? C'est possible.

Si vous le souhaitez, vous pouvez reconstituer votre ouverture de crédit plus rapidement par des remboursements complémentaires (les informations nécessaires pour effectuer votre paiement se trouvent sur votre relevé mensuel).

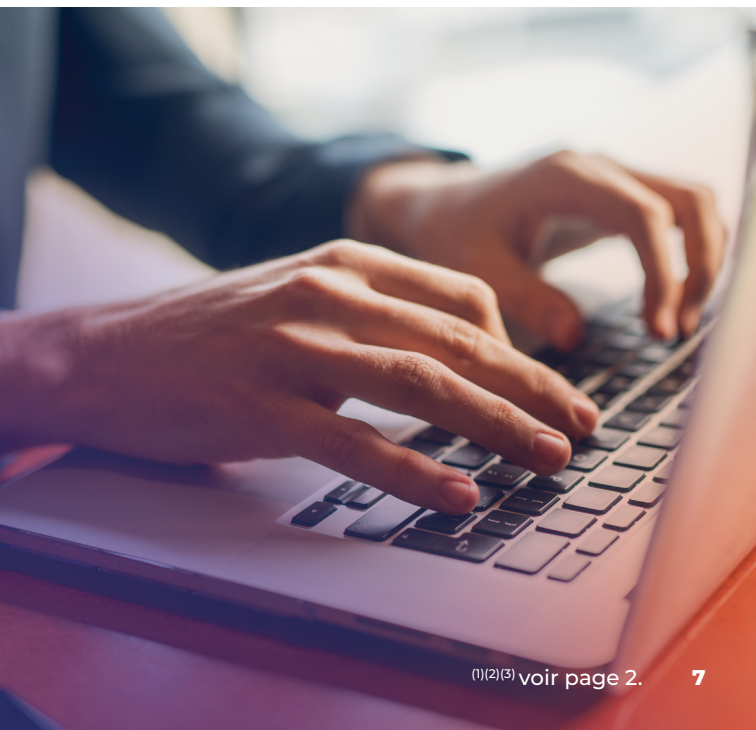
#### **4. Comment résilier votre contrat de crédit ?**

Il vous suffit de solder le montant restant encore à rembourser et de bien évidemment arrêter d'utiliser votre ligne de crédit.

Pour clôturer définitivement votre contrat, vous nous envoyez votre résiliation par lettre, par e-mail ou via [buyway.be](https://buyway.be) > CONTACT.

#### **5. Et si votre ligne de crédit<sup>(1)(2)</sup> est entièrement remboursée ?**

Vous réutilisez votre ligne de crédit en partie ou en totalité, à votre convenance. Ou vous la conservez en cas de besoin.



# MON RELEVÉ MENSUEL

**BUY WAY**

**CONSULTEZ À TOUT MOMENT VOS RELEVÉS MENSUELS SUR BUY WAY MOBILE!**

Téléchargez l'application Buy Way Mobile. Indispensable pour valider vos transactions Internet.



Numéro de dossier: 725056702100\_01

Identifiant Espace client: 75530152

Service clientèle: 02 320 25 96

Date de zérotagage: 17/10/2023

Les remboursements minimums contractuels de votre ouverture de crédit peuvent ne pas être suffisants pour rembourser l'intégralité de votre solde à la date de zérotagage précitée.

#### A PAYER AVANT LE 01/01/2021

Mensualité des utilisations courantes € 200,00

**MENSUALITÉ TOTALE À PAYER € 200,00**

Votre solde dû après ce paiement sera de € 4 802,26

#### Situation du dossier au 17/06/2022

Montant disponible Limite

€ 5 997,74

€ 11 000,00

Votre paiement par domiciliation de € 200,00 sera effectué le 01/07/22

TOUT VERSEMENT SUPPLEMENTAIRE EST A EFFECTUER SUR LE COMPTE: IBAN:BE03 3101 2966 9484 BNS BRUBEBB

AVEC LA COMMUNICATION STRUCTURÉE: +++072/8238/80149+++

VOTRE DOMICILIATION EST ENREGISTRÉE SOUS LE NUMERO DE MANDAT: 048971059783020131217

Relevé des opérations du 18/05/22 au 17/06/22

Ancien solde dû au 17/06/22: - € 5 965,13

DONT MONTANT EN CAPITAL 5 125,52 EUR

Résumé des opérations

Détails au verso (et aux pages suivantes)

Vos remboursements effectués

€ 200,00

Divers

- € 37,13

**NOUVEAU SOLDE DU 18/05/22**

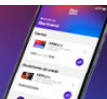
- € 5 002,26

DONT MONTANT EN CAPITAL 4 965,13 EUR

#### GÉREZ VOTRE CRÉDIT DE A À Z AVEC L'APPLI BUY WAY MOBILE

Validez vos transactions en ligne\*, consultez votre solde disponible ou accédez aux détails de votre crédit. C'est simple, rapide et sécurisé avec votre appli !

\*Sous réserve du bon déroulement de votre dossier et d'un montant disponible suffisant. Le montant sera disponible sur votre compte dans les deux jours ouvrables suivant votre demande.



SCANNEZ-NOUS



Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00  
02 320 25 96



Votre conseiller virtuel sur Buy Way Mobile



Formulaire de contact buyway.be

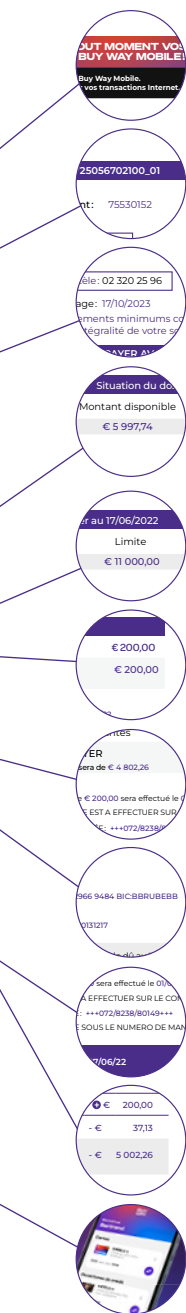


Adresse Boulevard Baudouin 29 bte 2  
1000 Bruxelles

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

Exemple informatif.





- ▶ Communication utile.
- ▶ Votre identifiant Espace client (accès Internet).
- ▶ Votre date de zéro tage.
- ▶ Montant disponible sur votre ouverture de crédit.
- ▶ Limite de votre ouverture crédit.
- ▶ Mensualité à rembourser.
- ▶ Montant restant à rembourser après paiement.
- ▶ Coordonnées bancaires de Buy Way.
- ▶ Communication structurée à mentionner lors de chaque paiement.
- ▶ Résumé des opérations effectuées.
- ▶ Communication utile.

# MON RELEVÉ MENSUEL

**BUY  
WAY**

## Détails des opérations du 18/05/2022 au 17/06/2022

Date de transaction	Date de valeur	Description des opérations		Montant en €
01/06/22	01/06/22	Vos remboursements effectués VOTRE PAIEMENT PAR DOMICILIATION	+ €	200,00
			+ €	200,00
30/06/22		Divers INTERETS AU TAUX DEBITEUR ANNUEL DE 09,50% : 37,13 EUR	- €	37,13
			- €	37,13

## PHISHING : NE VOUS LAISSEZ PAS ATTRAPER !

Comment éviter de tomber dans le piège ?

- Ne divulguez **AUCUNE** information - N'entamez **AUCUNE** action

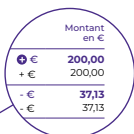


Outre ce qui est prévu dans le contrat de crédit, Buy Way traite également vos données sur base de son intérêt légitime pour assurer la continuité et l'amélioration de ses activités.  
Buy Way peut également être amené à transférer vos données à caractère personnel à des partenaires financiers, dans le contexte d'une cession de créances ou une autre transaction, comme par exemple des véhicules de stralation ou de mobilisation ou à d'autres cessionnaires des créances, ou des intermédiaires à ces transactions, comme des agents de protection de données (data protection agents) et des agents de sécurité (security agents). Buy Way met en place les mesures nécessaires, comme des mesures de minimisation et de sécurité, pour limiter le transfert et le traitement de ces données au strict minimum nécessaire pour assurer la bonne réalisation de ces transactions.

BUY WAY PERSONAL FINANCE SA - Boulevard Baudouin 29 bte 2 - 1000 Bruxelles - BCE 0400 282 277 - RPM Bruxelles - FSMA 09542a - IBAN BE03 3101 2966 9484.

2/2

Exemple informatif.



Montant en €	
+ €	200,00
+ €	200,00
- €	37,13
- €	37,13

- ▶ **Détail des remboursements du relevé précédent et des dépenses du mois écoulé.**



- ▶ **Communication utile.**

## **Consulter votre relevé mensuel**

**Votre relevé mensuel est disponible à tout moment dans l'application Buy Way Mobile.**

Si vous le désirez votre relevé peut être envoyé par courrier.

## **Une question sur votre relevé mensuel ?**

Notre service client est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 au 02 320 25 96 (sauf jours fériés).

# MON ASSURANCE

Buy Way vous propose l'assurance facultative **Full Cover**<sup>(4)</sup> pour vous protéger contre les situations ci-dessous :

<b>Garantie Décès</b>	Couvre le solde restant dû de votre carte en cas de <b>décès</b> du titulaire assuré. <sup>(5)</sup> Exclusion: le suicide s'il se produit la première année qui suit la date de prise d'effet du contrat.
<b>Garantie Obsèques</b>	En cas de décès du titulaire assuré par suite de maladie ou d'accident, l'assureur verse au bénéficiaire un <b>capital forfaitaire s'élevant à 2.000 €</b> . Ce montant passe à 2.650 € dans les cas suivants : I. l'assuré ne répondait pas, au moment du décès, aux critères pour pouvoir bénéficier de la garantie « incapacité temporaire totale de travail » ; II. l'assuré est atteint d'une « invalidité totale permanente » survenue avant l'adhésion ; III. après que l'assuré est devenu invalide en cours du contrat. <sup>(5)</sup> Exclusion: le suicide s'il se produit la première année qui suit la date de prise d'effet du contrat.
<b>Garantie Invalidité totale permanente</b>	En cas d' <b>invalidité totale permanente</b> : l'assureur règle le solde dû au jour du sinistre (diminué des éventuelles indemnités perçues dans le cadre de la garantie incapacité temporaire totale de travail). <sup>(5)</sup> Exclusion: sinistres résultant de faits intentionnels de l'assuré.
<b>Garantie Incapacité temporaire totale de travail</b>	En cas d' <b>incapacité temporaire totale de travail</b> l'assureur, après 60 jours, règle les mensualités échues entre la date d'arrêt total de travail et la date de fin de cet arrêt de travail. <sup>(5)</sup> Exclusion: sinistres dus à l'usage des stupéfiants ou à l'ivresse.
<b>Garantie Perte d'emploi involontaire</b>	En cas de <b>perte d'emploi involontaire</b> du titulaire assuré pour raison indépendante de sa volonté, l'assureur prend en charge le remboursement des mensualités en vigueur à la veille du sinistre durant la période d'inactivité (maximum 18 mensualités). <sup>(5)</sup> Exclusion: la démission ou la faute grave.

La prime mensuelle s'élève à 0,95% du solde total de votre ouverture de crédit restant encore à rembourser. Cette prime est réclamée tous les mois, en même temps que le remboursement mensuel de votre crédit.

## Pour souscrire cette assurance :

02 320 25 96 du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 (sauf jours fériés).



# LE ZÉROTAGE, C'EST QUOI ?



La remise à zéro ou « zérotage »\* de votre ouverture de crédit est une obligation légale qui vous impose, dans un certain délai, de rembourser la totalité du montant dû de votre ouverture de crédit. Ce délai de zérotage démarre dès la première utilisation de votre ouverture de crédit. Tous les délais de zérotage sont formulés en nombre de mois et fournis à titre purement indicatif.

## Comment ça fonctionne ?

Le montant total de votre ouverture de crédit (avec les frais et intérêts) doit être remboursé au plus tard à une date appelée « date de zérotage ». À cette date, votre solde restant dû doit donc être de 0 EUR et le rester pendant 24 heures minimum pour remplir l'obligation légale de zérotage.

Une fois le zérotage effectué et dès le moment où vous réutilisez votre ouverture de crédit, une nouvelle date de zérotage est calculée. Cette date figure sur votre relevé mensuel, consultable directement depuis l'appli Buy Way Mobile.

## Que se passe-t-il si vous ne zérotez pas votre crédit ?

Si vous ne procédez pas au zérotage de votre ouverture de crédit à la date prévue, son utilisation sera d'abord suspendue et si le défaut de paiement persiste, il sera renseigné au volet négatif de la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) de la Banque Nationale de Belgique.

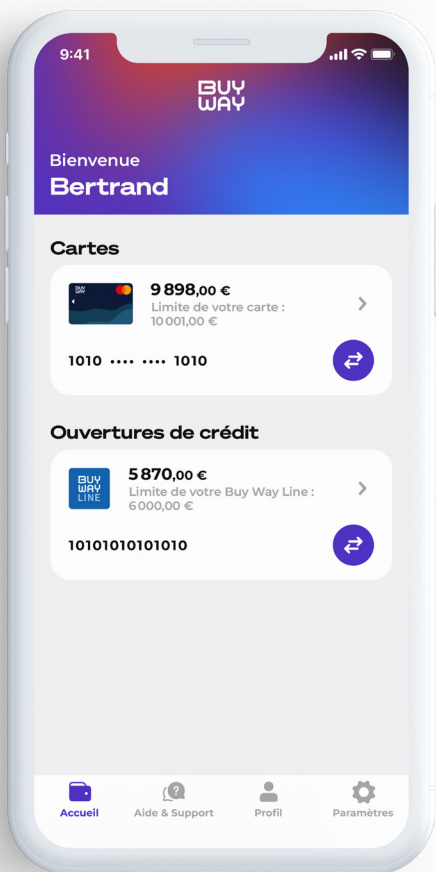


**Le respect de l'obligation légale de zérotage vous permet de continuer à utiliser votre ouverture de crédit<sup>(1)</sup> comme vous en avez l'habitude aujourd'hui<sup>(3)</sup>.**



\*Article VII.95 §2 du Code de Droit économique et article 14, § 3 de l'Arrêté Royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédit soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêt variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés.

# MON APPLICATION BUY WAY MOBILE



**Disponible sur iOS et Android :**

Scannez-moi



ou rendez-vous via





**Grâce à l'application Buy Way Mobile, vous pouvez :**

- ▶ Consulter votre **solde disponible** et vos transactions les plus récentes.
- ▶ Demander un **versement d'argent** vers votre compte bancaire<sup>(2)</sup>. L'argent sera sur votre compte dans les deux jours ouvrables suivant votre demande.
- ▶ Consulter vos derniers **relevés** mensuels.
- ▶ Modifier votre **adresse e-mail** et votre **numéro de téléphone**.
- ▶ Accéder aux **données de votre dossier** : n° de dossier, date de zérotage, TAEG, date de la prochaine mensualité.

Plus d'infos ?

Rendez-vous sur **buyway.be**



Depuis 2014, Buy Way est écopartenaire de l'ONG Graine de vie, qui a pour but de diminuer notre empreinte écologique en reboisant dans les pays en voie de développement et plus précisément à Madagascar.

Chaque année Buy Way plante environ 20.000 arbres et sa pépinière dans la région Sava (Nord de l'île de Madagascar) tourne à plein régime.

Un arbre planté compense plus de 10 kilos de CO<sub>2</sub> par année.

**Buy Way est écopartenaire de Graine de vie parce que l'écologie est dans sa nature!**

Plus d'infos sur [grainedevie.org](http://grainedevie.org)



## CONTACT



Adresse

**Boulevard Baudouin 29 bte 2  
1000 Bruxelles**



Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00  
(sauf jours fériés)

**02 320 25 96**



Formulaire de contact

**buyway.be**



Votre conseiller virtuel

**sur Buy Way Mobile**



<https://www.buyway.be>

Scannez ce code avec votre smartphone pour accéder au site.